

Remise en état du soutènement de la RD 40
A Rigoule PA 54+ 900

NOTICE TECHNIQUE
2023 NOTICE D

1 – DEMANDEUR

Département du LOT - Direction des Infrastructures de Mobilité

Service Territorial Routier de St Céré

284 avenue Robert DESTIC

Représentant :

Mr le chef de service du STR de ST Céré

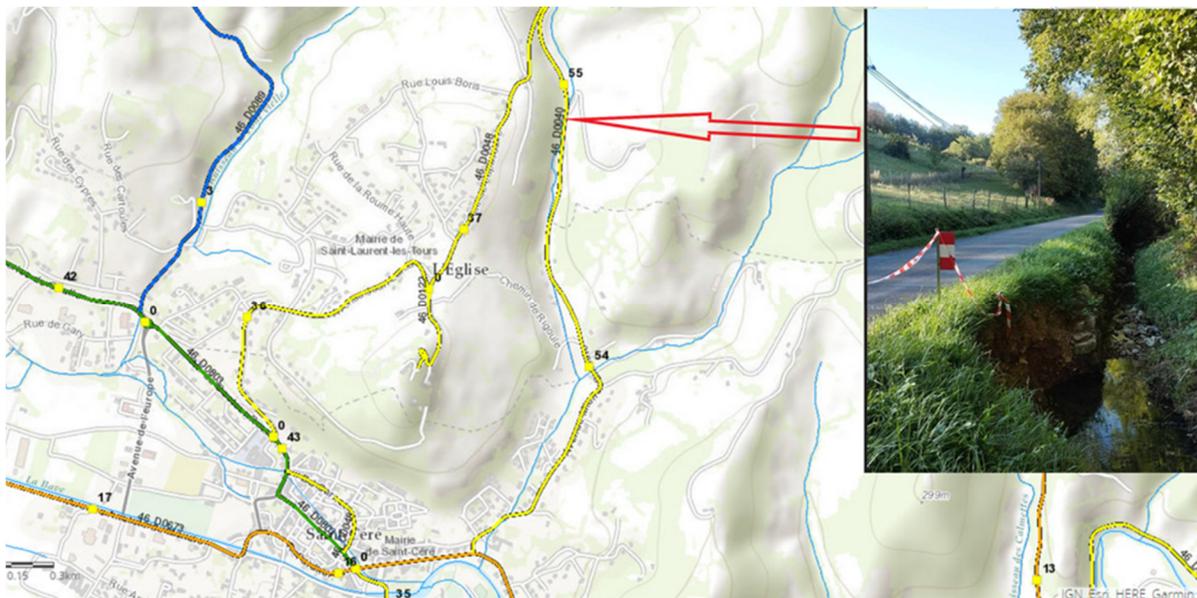
05-65-53-46-10

laurent.albagnac@lot.fr

2 – LOCALISATION DES TRAVAUX

Les travaux envisagés consistent à conforter le soutènement de la RD 40 commune de Saint Laurent les Tours.

Les travaux seraient à réaliser courant octobre 2023 afin de sécuriser le plus rapidement cette RD



3 – CONTEXTE DES TRAVAUX

La RD40 est l'axe qui relie la commune de Teyssieu à la commune de Saint Céré.
Cette RD est une route départementale de troisième catégorie qui supporte un trafic local.
A l'endroit où est situé le désordre, la RD 40 longe le ruisseau de Cougoule.
Cette route est soutenue par un ancien mur en pierres sèches.
Au fil du temps, une partie du mur s'est effondrée entraînant avec lui une partie de l'accotement.
Les dernières crues sont venues attaquer les matériaux de remblai de la chaussée

A amont se trouve une traversée bâtie sous la chaussée.



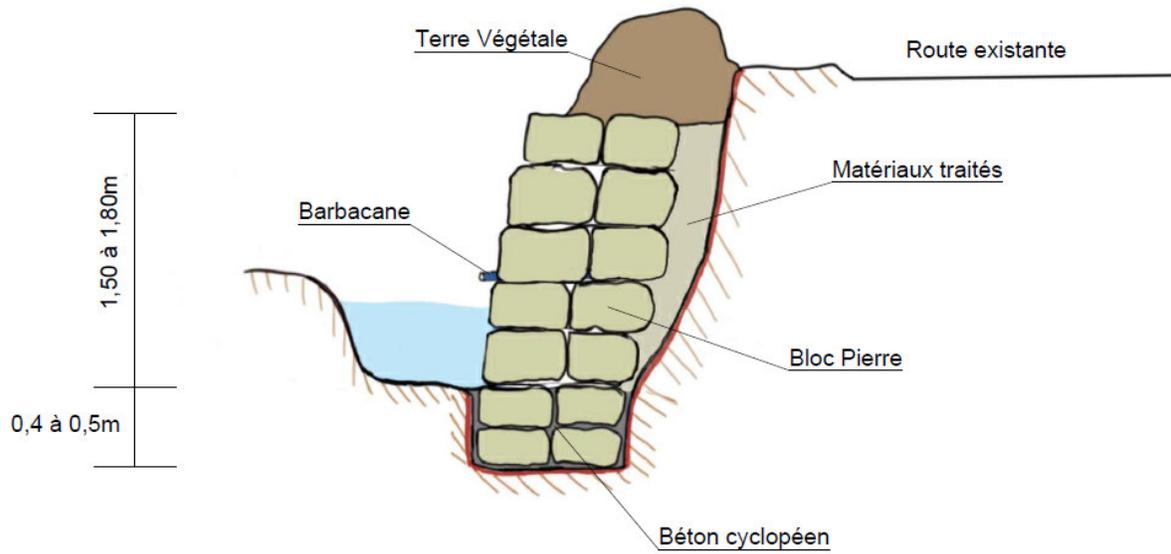
Caractéristiques de l'ouvrage à reconstruire:

Enrochement pierre

Largeur : à 80 cm

Hauteur moyenne : 1.80 m à 2.00 m

Longueur : 8 mètres (maxi) a ce jour 5 mètres de partie effondrée



Profil en travers type

4 – CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ET ADAPTATION AU CONTEXTE

4-1 Les usages provisoires

Le débit du ruisseau est variable suivant les hauteurs de précipitations.

4-2 La conception vis-à-vis de du ruisseau de Rigoule

Les travaux consistent à reprendre le soutènement de la RD 40 afin d'assurer la sécurité des usagers. Pour cela, un enrochement sera monté en lieu et place de la partie de mur effondrée.

- **Calendrier de réalisation**

Période de réalisation : Octobre 2023

Phase 0 : Préparation de chantier

Ces travaux seraient menés par une entreprise désignée par le Département du Lot qui assure la maîtrise d'œuvre.

Condition d'exploitation : chantier sous route barrée.

La durée limitée de l'intervention ne nécessite pas l'installation d'une base vie.

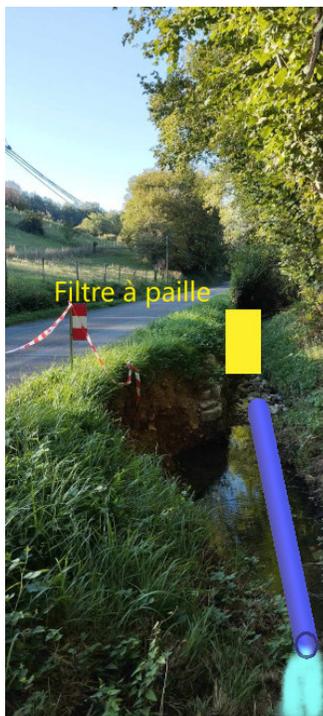
Le stockage des matériaux se fera sur la chaussée neutralisée le temps des travaux

Création d'une zone d'assec

Compte tenu des caractéristiques du ruisseau ,une zone d'assec est nécessaire pour la réalisation des travaux.

Un tampon étanche sera réalisé autour de la buse en amont de l'ouvrage.

En cas d'annonce d'orage la libre circulation des eaux sera rétablie



Schémas de principe

Un dispositif de filtre à paille et de géotextile disposé dans le ruisseau viendra bloquer les matières qui pourraient être en suspension.

- **Phase 1 : Travaux**

Les travaux se feront depuis la chaussée

Matériel pelle mécanique

Camion pour approvisionnement

Mode opératoire

Terrassement et ouverture de la fondation

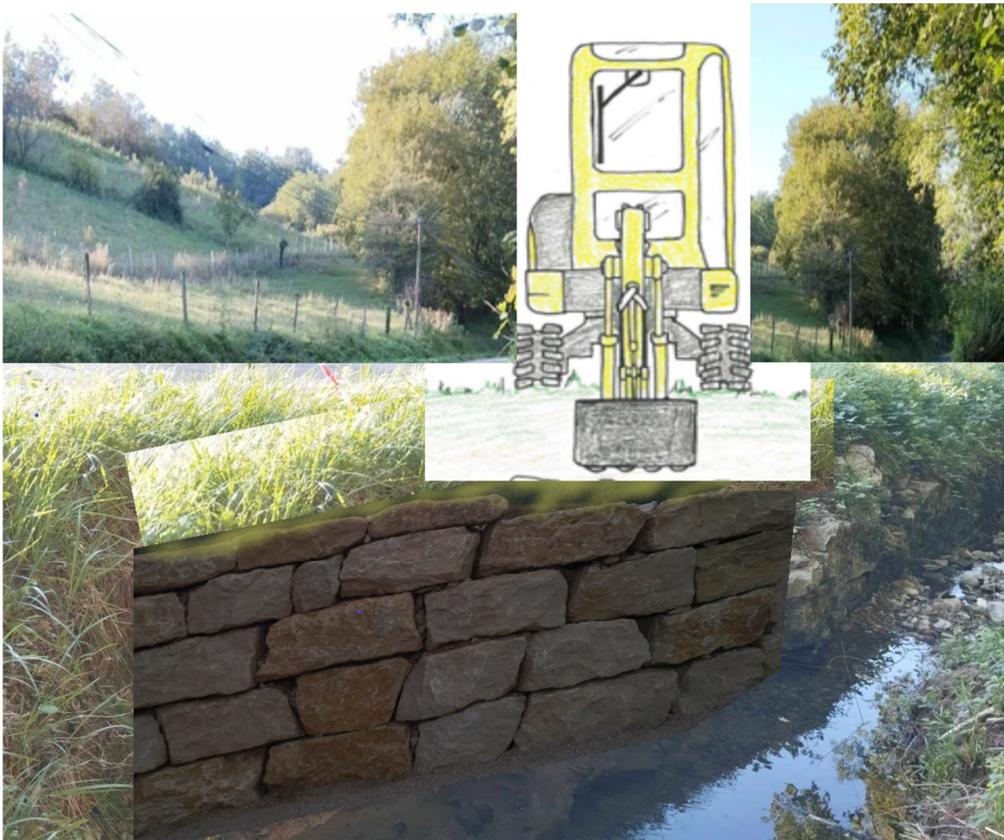
Mise en place du béton cyclopéen

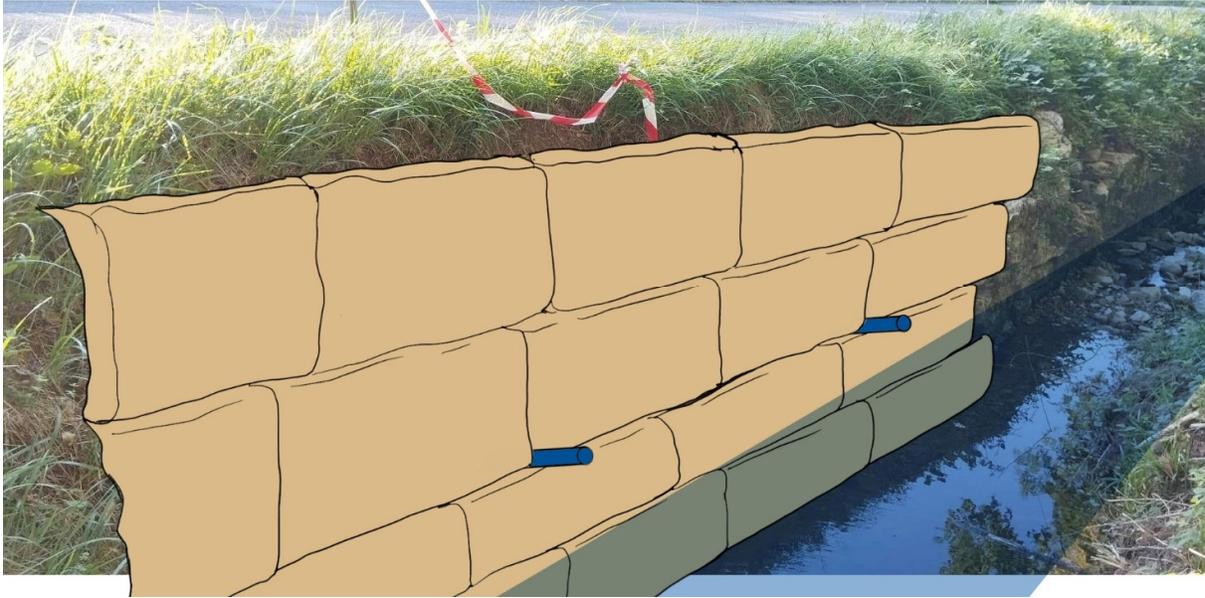
Mise en place des blocs et du complexe drainant à l'arrière

Remise en état de l'accotement

Repli de la canalisation et du filtre à paille

*L'intervention étant limitée dans l'espace, elle devrait l'être aussi dans le temps (1 jour).L'écoulement naturelle sera rétabli en fin de journée.





4-3 La conception vis-à-vis des paysages

Il n'y a pas de mesure particulière, l'ouvrage ne sera que partiellement perçu dans le paysage. Les blocs béton avec le temps seront colonisés par des mousses et autres végétations. Cette patine naturelle lui permettra de se confondre dans l'environnement, comme observé sur d'autres traitements.

5 – INTERVENTIONS COMPLEMENTAIRES SUITE A L'ORAGE DU 14 AOUT 2023

5.1 Abattage d'un arbre

Suite aux intempéries qui ont touchés cette zone un peuplier a été sectionné en partie haute. Afin d'assurer la sécurité des usagers ,il convient de l'abattre.

La souche sera conservée afin de ne pas déstabiliser la berge.



peuplier à
abattre

5.2 Enlèvement des matériaux apportés par la crue

En amont de l'ouvrage bâti qui passe sous la chaussée la crue du 14 aout a entraînée des matériaux qui viennent modifier les caractéristiques du cours d'eau.

Cette partie de cour d'eau s'assèche régulièrement , période d'assec actuellement.

Les travaux entrepris consistent depuis la berge avec une pelle mécanique à enlever ces matériaux sans modifier le lit du ruisseau

